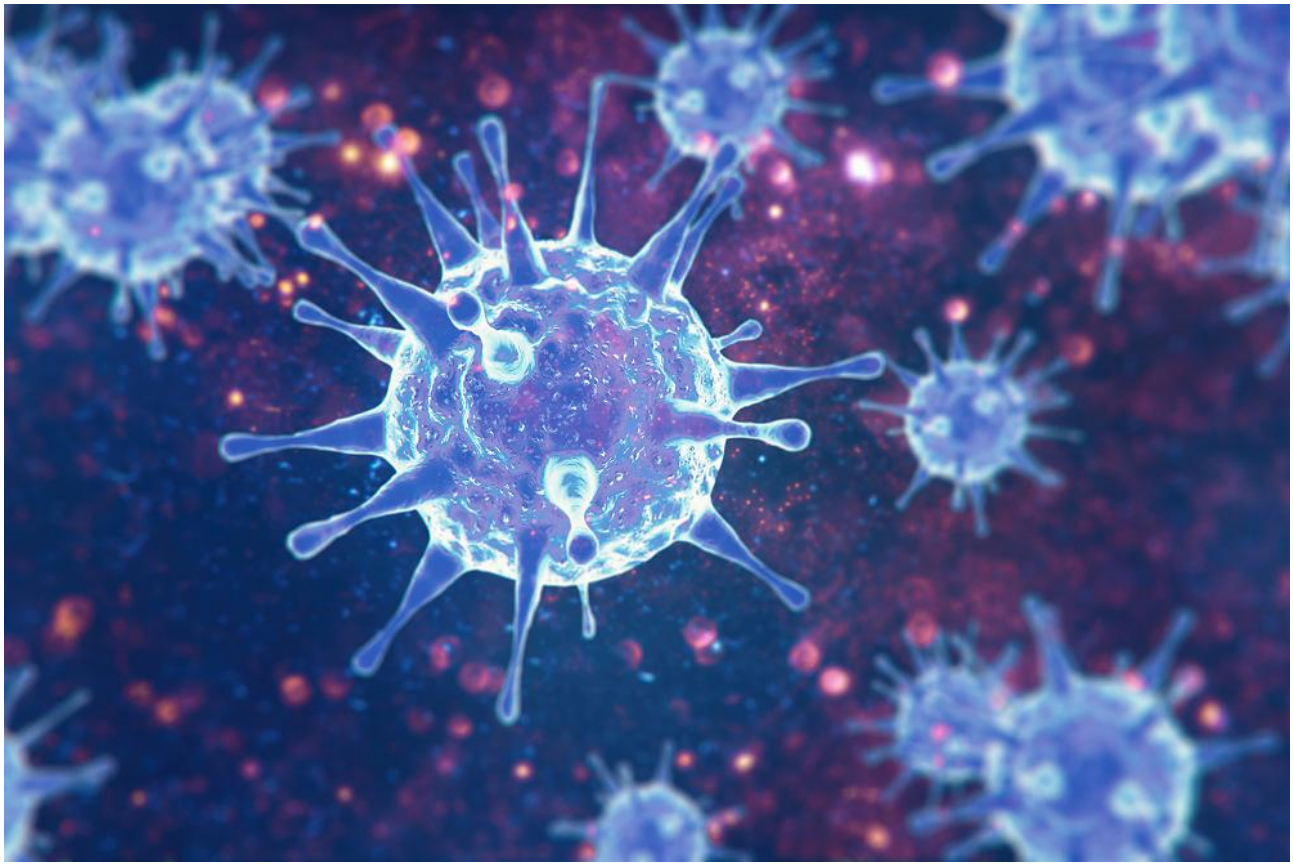
Église néo-apostolique
de Suisse



Nouvelles 16.03.2020

Pandémie liée au Coronavirus : des mesures uniformes dans toute l'Europe

Lundi matin, lors d'une téléconférence, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider et les responsables des Églises néo-apostoliques nationales en Europe ont convenu d'un vaste **ensemble de mesures pour endiguer la pandémie liée au Coronavirus.**
En voici les principales conclusions :

- Jusqu'au jeudi 2 avril 2020, tous les services divins et toutes les autres activités de l'Église seront suspendus dans tous les districts et communautés à l'échelle européenne.

- En ce qui concerne les services funèbres, ils ne pourront avoir lieu que dans les cimetières ou les crématoriums jusqu'à cette date, mais pas dans les églises néo-apostoliques.

- Les visites pastorales urgentes, notamment au chevet des mourants ou pour rendre visite à des proches, pourront avoir lieu dans un cadre approprié.

Le souci majeur des apôtres de district est de continuer à proposer à tous les membres de l'Église un suivi cultuel et pastoral, y compris en cette période incertaine. C'est pourquoi, les 22 et 29 mars prochains, ils feront le nécessaire pour que des services divins soient célébrés et retransmis par vidéo au sein de leurs Églises territoriales respectives. Ceux-ci seront diffusés par IPTV, via un streaming live sur YouTube et par retransmission téléphonique. Ces services divins ne comporteront pas de célébration de la sainte cène, mais le pardon des péchés y sera annoncé, et on récitera la prière du « Notre Père ».

Les apôtres de district définiront les modalités de ces services divins pour leurs Églises territoriales et les communiqueront au sein de leur champ d'activité.

Dans deux semaines, le lundi 30 mars 2020, une nouvelle téléconférence des apôtres de district d'Europe est prévue avec l'apôtre-patriarche. Ils y feront le point sur l'évolution de la situation et préconiseront les nouvelles procédures à suivre.